



ASSOCIATION CANADIENNE DES INSTITUTIONS DE SANTÉ UNIVERSITAIRES

**COMITÉ PERMANENT DES FINANCES DE LA CHAMBRE DE COMMUNES
REMARQUES PRÉLIMINAIRES DU D^R JACK KITTS, PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE L'ACISU, ET DE
M. GLENN BRIMACOMBE, PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ACISU
LE 8 OCTOBRE 2009**

INTRODUCTION

Bonjour, je m'appelle Jack Kitts et suis le président du conseil d'administration de l'Association canadienne des institutions de santé universitaires (ou ACISU). Je suis également président-directeur général de l'hôpital d'Ottawa. Je suis en compagnie de Glenn Brimacombe, président-directeur général de l'ACISU.

L'ACISU est heureuse de comparaître devant le Comité aujourd'hui afin de lui présenter des recommandations qui visent à mieux harmoniser notre *potentiel* et notre *rendement*, deux éléments qui contribuent à la *prospérité* du Canada.

Je mentionne brièvement que l'ACISU est la porte-parole à l'échelle nationale des hôpitaux d'enseignement et de recherche, des régies régionales universitaires de la santé et des instituts de recherche affiliés. Aucune autre organisation dans le système de santé n'offre une telle gamme de services de santé, d'enseignement et de recherche par l'entremise de ses membres. Nous considérons que ces derniers, en plus d'être une véritable ressource nationale, constituent le pivot du système de santé.

Laissez-moi maintenant vous présenter les trois recommandations de l'ACISU.

INVESTIR DANS UNE INFRASTRUCTURE NOVATRICE DE PRESTATION DE SERVICES DE SANTÉ

Les membres de l'ACISU fournissent aux Canadiens des services de santé hautement complexes et spécialisés, effectuent de la recherche ayant une incidence réelle sur la santé et les systèmes de santé au Canada et à l'étranger et forment des professionnels de la santé pouvant exercer partout au pays. Ce travail de première importance est toutefois effectué dans des immeubles qui doivent être modernisés, réparés ou reconstruits pour satisfaire aux normes actuelles en matière de sécurité, d'efficacité, de soins aux patients et d'environnement.

Selon un récent sondage auprès des membres de l'ACISU, on dénombre présentement plus de 300 projets d'infrastructure prêts à être mis en chantier au cours des 12 à 36 prochains mois et qui sont considérés comme prioritaires, pour un coût total supérieur à 20 milliards de dollars. De ce nombre, 30 % visent la construction de nouveaux immeubles et 70 % sont des projets de réparation, de rénovation ou d'agrandissement.

Bien que plusieurs fonds pour l'infrastructure aient été établis dans le budget de 2009 (p. ex., le Fonds de stimulation de l'infrastructure, le Fonds de l'infrastructure du savoir et le Fonds pour l'infrastructure verte), les membres de l'ACISU ne font pas partie des groupes admissibles au financement.

Puisque le rôle de ses membres dépasse largement les frontières locales, régionales et provinciales, l'ACISU demande au gouvernement de créer un *fonds stratégique ponctuel pour les infrastructures de prestation de services de santé* d'une durée de cinq ans et d'une valeur de un milliard de dollars.

Du point de vue de l'ACISU, les investissements dans l'infrastructure de santé créent des emplois à court terme et représentent un « héritage concret » pour les générations à venir qui témoigneraient du rôle et de la contribution du gouvernement fédéral auprès des citoyens à l'échelle locale et qui permettrait aux établissements de satisfaire aux nouvelles normes en matière de sécurité, d'efficacité, d'environnement et de soins aux patients. Cet héritage nourrirait un profond sentiment de fierté communautaire, renforcerait la cohésion sociale et accélérerait la transformation de la structure de prestation de soins de santé pour répondre aux besoins de demain.

LA SCIENCE ET LA TECHNOLOGIE, VECTEURS DES NOUVELLES CONNAISSANCES ET DE L'INNOVATION

Au cours de la dernière décennie, le gouvernement fédéral a investi massivement dans la recherche en santé par le truchement d'un certain nombre de mécanismes et nous lui en sommes très reconnaissants.

Ces investissements soutiennent les quatre piliers de la recherche, de l'innovation et de la commercialisation, soit (1) les ressources humaines, (2) les programmes, (3) l'infrastructure et (4) les coûts indirects.

Bien qu'il faille à tout prix viser l'atteinte d'un juste équilibre et une harmonisation des stratégies entre ces quatre piliers, l'ACISU estime que le moment est venu d'accroître le financement des coûts indirects de la recherche de calibre mondial en augmentant le financement de base destiné aux Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC).

L'ACISU félicite le gouvernement fédéral pour les importants investissements consacrés aux IRSC depuis 2000. L'Association est cependant d'avis que les IRSC devraient recevoir un financement conforme aux normes internationales afin qu'ils puissent continuer d'appuyer l'excellence en recherche et des initiatives de recherche d'avant-garde en santé. Pour demeurer concurrentiel à l'échelle mondiale, le Canada doit prendre des mesures qui freineront l'exode de ses cerveaux vers des pays qui augmentent leurs investissements dans la recherche en santé et qui tentent d'attirer les esprits les plus brillants. Nous ne pouvons rester sans rien faire.

Selon les dépenses actuelles en santé, cette mesure porterait le financement de base des IRSC à 1,7 milliard sur cinq ans à compter de 2009.

HARMONISER LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES (TPS) ET LE SYSTÈME DE SANTÉ

Dans les principes comme dans la pratique, l'ACISU est d'avis qu'une politique fiscale efficace devrait favoriser une politique efficace en matière de soins de santé dans l'ensemble du pays, en assurant une répartition rationnelle des ressources dans le système. En ce qui concerne l'application de la taxe sur les produits et services (TPS) au système de santé, ce n'est actuellement pas le cas.

Dans la situation actuelle, les hôpitaux (le H de la formule MUSH) ont droit à un remboursement de 83 % de la TPS pour les coûts intrants admissibles. Les organismes de recherche en santé, les établissements de soins de longue durée financés par des fonds publics et les services de soins communautaires à domicile sont pour leur part admissibles à un remboursement de 50 % de la TPS. Cet écart des taux de remboursement nuit à l'efficacité globale de la taxe et à son administration à l'échelle locale. Afin de simplifier ce processus et de le rendre conforme au principe d'intégration des structures de gouvernance en santé (les régies régionales de la santé), l'ACISU plaide vigoureusement en faveur d'une approche uniformisée de l'administration de la TPS dans ce domaine.

Il importe également de noter que les provinces de l'Alberta et du Nouveau-Brunswick, étant donné le fonctionnement de leurs systèmes de santé, ne paient dans les faits aucune TPS sur leurs intrants en santé.

Étant donné l'inégalité fondamentale de l'effet de la TPS sur le système de santé dans le reste du pays, le gouvernement fédéral doit voir là une occasion propice à l'établissement de règles équitables pour toutes les provinces.

Cette solution est juste, raisonnable et, par-dessus tout, fait en sorte d'éviter que le gouvernement fédéral ne donne d'une main et ne reprenne de l'autre. Un remboursement de 100 % de la TPS permettrait également de conserver les dollars fédéraux là où il était initialement prévu qu'ils seraient utilisés, c'est-à-dire dans les organisations qui ont pour mission de fournir aux Canadiens un accès opportun à un large éventail de services de santé de qualité.

POUR CONCLURE

Je rappelle en terminant que le mémoire soumis par l'ACISU a pour objectif de bâtir une société moderne et dynamique prête à relever les défis du XXI^e siècle. Il a pour objectif d'investir dans une population active et en bonne santé. Il vise également à permettre au Canada d'être à la hauteur de la concurrence internationale et de se démarquer au sein d'une économie de plus en plus mondialisée et interdépendante qui valorise la création et la transmission du savoir, et où le plus rapide l'emporte.

Bref, le mémoire a pour objectif d'investir dans la santé et la prospérité des Canadiens.

Je vous remercie.